



FNEC-FP FO

214 Avenue Félix Faure 69003 LYON
tel: 06 51 22 50 86 ou 04 72 34 56 09 fax: 04 72 33 87 18
e-mail : fo.snudi69@gmail.com

CHSCT du 18 novembre : aucune réponse de l'inspecteur d'académie face à la dégradation des conditions de travail des personnels !

Les non-réponses, le mépris ça suffit ! Tous en grève à compter du 5 décembre !

Le CHSCT départemental a eu lieu lundi 18 novembre. La FNEC-FP FO y a lu la déclaration que vous trouverez en pièce jointe. La FNEC-FP FO a interpellé l'inspecteur d'académie sur plusieurs points :

1. Dégradation des conditions de travail due à l'augmentation des heures de travail rajoutées aux obligations de service

Ce point a été mis à l'ordre du jour par FO. En ce début d'année scolaire 2019/2020, les représentants du personnel siégeant au CHSCT D alertent son président sur l'inquiétant état de fatigue de leurs collègues du premier degré.

Lors de tournée d'école, lors de réunion syndicale, dans les écoles... Les enseignants du premier degré indiquent qu'ils passent toujours plus de temps à effectuer leur travail, que le nombre de tâches demandées par l'institution ne cessent d'augmenter (remise des évaluations CP et CE1, inclusion scolaires systématiques, lien avec les partenaires ...) et qu'ils n'arrivent plus à faire entrer les demandes institutionnelles dans leurs ORS.

L'ajout par les autorités académiques dans le Rhône de 6 heures supplémentaires de formation accentue cette situation. Dans certaine circonscription ce sont 12 h supplémentaires : les 6h dites du recteur auxquelles sont ajoutées 6h au nom de la journée de solidarité.

Aussi FO demande à Monsieur l'Inspecteur d'Académie :

- le retrait des 6 heures de formation supplémentaire imposées aux enseignants du Rhône
- la reconnaissance d'une partie des heures de travail invisibles dans les heures de la journée de solidarité en laissant aux équipes de chaque école le soin de choisir quelles actions (déjà mises en place et non reconnues) faire rentrer dans ces heures : fête d'école, journée de pré-rentrée...

Aucune réponse apportée sur ce point si ce n'est que selon l'inspecteur d'académie, des essais sont à l'étude pour réduire la charge de travail (que la lettre d'information rhodanienne devienne un outil plus opérationnel – projet : lettre rhodanienne étendue aux enseignants et autres...). Bref, l'inspecteur d'académie rajoute des heures de travail aux enseignants et prétend régler le problème par une lettre d'information électronique !

2. Appréciations finale des entretiens de carrière et conséquences sur la santé des personnels

Suite aux rendez-vous de carrière organisés durant l'année 2018/2019, des avis définitifs ont été formulés par l'Inspecteur d'Académie.

La communication de ces avis aux personnels concernés a généré chez beaucoup d'entre eux de l'incompréhension, du découragement, du stress. Certains ont exprimé de la démotivation. D'autres ont expliqué avoir souffert de troubles du sommeil et de crises d'anxiété.

Afin de réduire les conséquences négatives de ces avis et de leur communication, Il conviendrait :

- De donner aux enseignants un cadre acceptable leur permettant de formuler suite à la visite de l'IEN des remarques (la limitation actuelle du nombre de caractères empêche une expression suffisante).
- Qu'une réponse écrite soit donnée systématiquement à chacun des personnels ayant formulé un recours afin de ne pas accentuer l'impression de mépris ressenti par les agents.
- Que l'appréciation finale soit alignée sur l'item supérieur à partir de la majorité des items (6/11) et non qu'un seul item le plus bas suffise à aligner l'appréciation finale sur le plus bas.

Aucune réponse de l'inspecteur d'académie ! Circulez y a rien à voir !

En tout état de cause, FO revendique le retrait de PPCR et des rendez-vous de carrière.

3. Direction d'école

Le Ministre annonce une journée de décharge pour les directeurs sur la période novembre-décembre. Pouvez-vous nous indiquer comment sera organisée cette journée de décharge supplémentaire ? Comment sera traitée cette augmentation justifiée de décharge par le service de remplacement sans pénaliser les autres besoins en remplacement ?

Selon l'inspecteur d'académie, tout n'est pas encore calé et un travail est en cours avec les IEN sur le sujet. L'IA la mettra en place dans le cadre des moyens qu'il a à disposition.

Alors que le ministre annonce une unique journée de décharge supplémentaire pour les directeurs (ce qui est bien loin de répondre à leur demande), impossible de savoir comment cette journée sera octroyée au vu des problèmes de remplacement dans notre département

4. AESH

La FNEC-FP FO pointe le problème des AESH non remplacés en cas d'arrêt maladie. Aucune réponse aux difficultés évoquées ! L'administration ne refuse d'embaucher du personnel remplaçant avec des contrats de 3 ans et rencontre des difficultés à créer un pôle de remplaçants (du fait de la soi-disant « faible mobilité des AESH »).

5. Canicule

L'IA annonce qu'il a de son côté également amorcé un travail avec les élus locaux pour la construction d'une charte de fonctionnement. Alors qu'il a fait près de 40°C dans les classes, l'inspecteur d'académie et le préfet ont refusé de fermer des écoles, mettant ainsi en danger la santé des personnels et des élèves ... A qui serviront ces chartes si les personnels sont toujours contraints d'aller travailler dans de telles conditions ?

6. Points sur les registres

-Bilan des signalements en septembre et octobre : on peut souligner que nombre de ses fiches concerne la charge mentale trop importante, en lien avec les élèves hautement perturbateurs ainsi que les conditions de travail.

-Créations d'école : suite aux préconisations du CHSCT demandant une décharge de direction supplémentaire dans le cas d'une création d'école, l'IA s'engage à ce que la décharge supplémentaire des directeurs s'étende jusqu'aux vacances de la Toussaint. Pour l'école Cartailhac à Vaulx, qui n'a pas bénéficié de cette mesure, elle sera mise en place au plus vite et ce jusqu'aux congés de fin d'année.

-Ecole Jean Jaurès de Saint-Priest : situation d'un enfant de GS suivi dans un contexte de classe difficile, EVS mutualisée depuis juin 2019. On peut noter que c'est une conséquence des baisses de dotation en accompagnement mutualisé. Suite à la demande de la FNEC-FP FO, l'IA annonce qu'un personnel sera affecté dans l'école dès le 27 novembre jusqu'à la fin de l'année.

-Signalement de Danger Grave et Imminent (DGI) de l'école Angelina Courcelles de Vaulx-en-Velin (menaces de dealers devant l'école) : malgré les revendications et les demandes insistantes des élus FO, l'IA ne prendra de décision que le mardi 19 en ce qui concerne le maintien de l'équipe mobile de prévention et de la décharge de direction supplémentaire, décisions prises à titre conservatoire. Il n'était pas informé des événements graves survenus vendredi et estime qu'il faut trouver des solutions autres...

Pour FO, Comment se fait-il que le DGI n'aie pas débouché sur une enquête CHSCT car le DGI avéré permet aux collègues d'exercer leur droit de retrait et de se mettre en sécurité ? Le médecin intervient d'ailleurs en ce sens en rappelant que le plus urgent est de protéger les collègues. Il estime que le sentiment de sécurité est primordial dans ce type de situation.

-Signalement de Danger Grave et Imminent (DGI) de L'école Kennedy : De nombreux problème liés au bâtiment (thermique : chaleurs ou froid, fuites, chutes de plafonds, fenêtres qui ne s'ouvrent plus...). La mairie confirme que des travaux vont être engagés rapidement pour apporter des premières solutions. L'IA va étudier la possibilité d'installer des locaux modulaires dans cette école.